

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Verrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

MARS 2003 N°96

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Les seniors enfilent leurs baskets



Nous vivons de plus en plus longtemps. C'est un fait. Parallèlement, la vie des seniors s'est considérablement diversifiée. Leur horizon ne se limite plus aux tâches routinières et aux quatre murs de leur habitation dans lesquels la société les confinait traditionnellement. Aujourd'hui, un large choix d'activités s'offre aux personnes qui ont atteint l'âge de la pension. Ces activités leur permettent de mener une vie active, avec ce qu'elle comporte de contacts sociaux et d'épanouissement personnel. Bon nombre de seniors ont opté pour un hobby ou une activité bénévole qui donne un sens à leur vie de pensionnés. La condition physique joue bien sûr un rôle important dans les activités que nos aînés sont capables d'exercer. A l'approche de la belle saison, nous consacrons notre dossier à la pratique sportive qui permet aux seniors de rester en forme. Un médecin nous a donné son avis sur la question.

NOTRE DOSSIER en pages 8 et 9

Zones 30 à Jette :
votre avis nous intéresse **PAGE 3**

Réunions de quartier : la police à la
rencontre des citoyens **PAGE 4**

L'éco-conseiller informe
et sensibilise **PAGE 6**

Des stages pour les enfants
à Pâques **PAGE 7**

Le Centre Armillaire présente...
PAGE 14



Il y a une vie après la pension

Une des évolutions marquantes de notre société est son vieillissement. En évoquant cette réalité, on a inmanquablement à l'esprit diverses problématiques qui donnent une image bien triste de cette nouvelle donne sociale : soins de santé, assurance dépendance, paiement des pensions et papy-boom, isolement. Loin de moi l'idée de nier le sérieux qu'il est nécessaire de donner à ces dossiers. Nous ne sommes cependant pas assez conscients d'une autre réalité : nos aînés ont une place de plus en plus reconnue dans la société.

Aujourd'hui, passer le cap de 60 ou 65 ans, ce n'est plus se mettre en retrait, ni simplement "prendre un repos bien mérité". C'est s'offrir une nouvelle période dans sa vie. Et cette période a ses contraintes et ses loisirs.

Dans ce journal, on vous présente les diverses activités sportives accessibles aux aînés dans notre commune. Il ne s'agit pas d'activités "occupationnelles" pour meubler le temps. Ces activités sont proposées pour vivre de réels projets, ce qui suppose de l'investissement personnel. En un mot : venez mouiller votre maillot !

Bien sûr, la place des aînés à Jette ne se résume pas à des activités sportives. La commune a toujours voulu développer une politique permettant aux personnes âgées d'être présentes dans tous les domaines de la vie locale, et c'est dans cet esprit qu'il faut continuer à travailler.

Hervé Doyen,
votre bourgmestre

En direct du conseil communal

La séance du 26 février dernier a débuté par la prestation de serment d'un nouveau conseiller. Les débats ont ensuite porté sur différents points inscrits à l'ordre du jour.

INTÉGRATION ET COHABITATION (SUITE). En janvier dernier, le conseil communal approuvait l'octroi de subsides de la Commission communautaire française au projet interquartier du Foyer culturel jettois pour les actions menées dans le quartier Belgica. Une enveloppe globale de 30.809 EUR alloués par la COCOF devait encore être attribuée dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sur le plan social et culturel. Les conseillers ont approuvé l'octroi de ces subsides au Centre d'Entraide de Jette et au CPAS de Jette pour leurs projets axés sur l'encadrement des enfants dans des ateliers récréatifs et l'organisation de cours d'alphabétisation et de français pour les adultes. La commune de Jette a en outre entrepris des démarches auprès de la COCOF pour dégager des subsides supplémentaires afin de soutenir divers projets qui portent sur les relations entre les adultes et les adolescents, ainsi que sur les relations intergénérationnelles. Trois associations jettoises pourraient bénéficier de ces subsides : I have a dream, L'Abordage et le Foyer culturel jettois.

L'ÉCLAIRAGE FAIT PEAU NEUVE. Les conseillers communaux ont approuvé le renouvellement de l'éclairage public dans différentes artères jettoises. Il s'agit des rues Théophile De Baisieux, Gustave Gilson, Léopold Peret, Herreweghe, de Moranville, Aloïs Verstraeten et Pierre Verschelden. Le choix des rues qui font l'objet de tels travaux repose sur l'ancienneté de l'éclairage existant et sur d'éventuels projets de rénovation de l'espace public. Dans la mesure du possible, le remplacement de l'éclairage concerne plusieurs voiries d'un même quartier afin de créer une unité. Le choix des luminaires est notamment dicté par le type de voirie et par l'aménagement de l'espace public.

LES REPAS SCOLAIRES DÉSORMAIS LIVRÉS PAR LE CPAS.

Le conseil communal a décidé de conclure une convention avec le CPAS de Jette pour la préparation et la livraison de repas destinés aux élèves des écoles, aux milieux d'accueil pour la petite enfance, à la plaine de vacances et au personnel communal. Actuellement, ces repas sont préparés par la cuisine centrale de l'administration communale. Cette cuisine ne correspond cependant pas aux nouvelles normes européennes en la matière. Elle devra cesser ses activités au 30 juin 2003. L'adaptation de la cuisine existante ou la construction d'une nouvelle cuisine représenterait une lourde dépense pour le budget communal. Or, dans le cadre de la rénovation du home, le CPAS disposera d'une nouvelle cuisine et pourra dès lors fournir les repas pour l'administration communale. Le CPAS devrait assurer la préparation et la livraison des repas dès le 1er juillet prochain. La convention prévoit en outre la mise à disposition par le CPAS d'un local pour les 300 enfants qui fréquentent actuellement le réfectoire communal et ce, d'ici la rentrée scolaire de septembre 2004.

Un nouveau conseiller a prêté serment

Ce 26 février, Michel Luzolo, élu sur la liste PS-SRA, a été installé au conseil communal. Il a prêté serment entre les mains du bourgmestre Hervé Doyen. Michel Luzolo remplace Mireille Franq qui a démissionné de son mandat de conseillère communale pour se consacrer pleinement à sa fonction de présidente du CPAS de Jette.

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 26 mars 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil).

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

ELECTIONS

18 mai 2003 : on vote !

Le dimanche 18 mai 2003 auront lieu les élections législatives. Les Belges se rendront aux urnes pour élire leurs représentants à la chambre et au sénat. Nous vous proposons d'ores et déjà quelques conseils si vous ne pouvez voter.

Jusqu'au jour des élections, vous pouvez introduire une demande de vote par procuration ou justifier votre absence, pour autant que vous remplissiez l'une des conditions acceptées en la matière (raison professionnelle, maladie ou infirmité, convictions religieuses, études, profession de batelier, de marchand ambulancier ou de forain, emprisonnement). En cas de vacances à l'étranger, vous devez effectuer cette démarche au moins deux semaines avant les élections.

Si vous voulez voter par procuration, vous pouvez obtenir un formulaire de procuration au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20). Vous pouvez désigner comme mandataire n'importe quel autre électeur. A noter que chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration. Le formulaire de procuration, signé par vous et par votre mandataire, ainsi que les deux cartes d'identité doivent être présentés au président du bureau de vote le jour des élections. Vous y joindrez les pièces justificatives qui s'imposent (attestation de l'employeur, certificat médical,...). En cas de vacances à l'étranger, il vous faudra un certificat délivré par le bourgmestre sur présentation des pièces justificatives.

Si vous ne voulez pas voter par procuration, transmettez votre convocation électorale, accompagnée d'une pièce justificative, au service de la Population - Affaires électorales (guichet n° 3 - rue Henri Werrie 18-20).

Permis de conduire C et D : du nouveau !

Tous les candidats au permis de conduire C (camions) ou D (autobus) doivent produire une attestation médicale d'aptitude à la conduite. Tout titulaire d'un permis de conduire C ou D délivré avant le 1er janvier 1989 peut conduire un camion ou un autobus jusqu'au 30 septembre 2003 sans avoir subi d'examen médical, à condition de ne transporter aucun passager. Si vous êtes dans le cas, vous devrez donc introduire une attestation médicale avant le 30 septembre prochain au service Population de l'administration communale pour conserver votre permis de conduire de catégorie C ou D au-delà de cette date. N'attendez pas le dernier moment pour que votre permis puisse être renouvelé à temps.

Cette attestation médicale doit être obtenue auprès du Centre médical de Bruxelles (rue de la Loi 56 à 1040 Bruxelles - tél. 02/287.06.36), d'un service médical du travail (via votre employeur) ou d'un médecin de l'armée ou de la police fédérale. Lors de la prise de rendez-vous, renseignez-vous

auprès du service médical sur l'examen de la vue. Vous devrez en effet produire une attestation de la vue.

Pour un nouveau permis de conduire C ou D, présentez-vous au service Population de l'administration communale (guichet 10 - rue Henri Werrie 18-20) avec l'attestation médicale d'aptitude à la conduite du groupe 2, votre carte d'identité, votre permis de conduire actuel, deux photos d'identité récentes et des timbres fiscaux pour un montant de 11 EUR (à acheter au bureau de poste).

A noter que l'attestation médicale a une durée de validité limitée. Pour les conducteurs de moins de 48 ans, la validité est de 5 ans. A partir de 48 ans, elle est limitée à l'âge de 53 ans, tandis qu'elle doit être renouvelée tous les trois ans à partir de 50 ans (ou plus rapidement si le médecin le juge nécessaire).

Pour tout renseignement : service communal de la Population - guichet n° 10 - tél. 02/423.12.54

Des zones 30 à Bruxelles

Face à un trafic automobile de plus en plus envahissant, il est temps de rendre à l'espace public une de ses qualités intrinsèques : être convivial et donc sécurisant.

Mais comment faire ? Principalement en roulant moins vite ! En effet, la diminution générale de la vitesse entraîne automatiquement une diminution du nombre d'accidents, et surtout une diminution de la gravité des accidents. Une collision avec une voiture à 30 km/h, représente le même choc qu'une chute du haut d'un immeuble d'un étage. A 50 km/h, le vol plané se fera du troisième étage.

D'autre part, en roulant moins vite, on partage équitablement l'espace public entre tous les usagers: les automobilistes, mais aussi les piétons, adultes et enfants, les cyclistes, les petits chiens et tous les autres. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'octroyer des subventions aux communes pour l'étude de zones où la circulation automobile sera limitée à 30 km/heure. Ce dispositif porte le doux nom de « zone 30 ».

Comment allons-nous réaliser les « zones 30 » ?

En aménageant les rues de la zone

afin que les automobilistes pressés cessent de les confondre avec un circuit automobile.

Les usagers motorisés pourront tout de suite apercevoir qu'ils se trouvent en « zone 30 ». Il y aura des dos d'ânes, des trottoirs surélevés, des plateaux aménagés, des chicanes, etc...

Le stationnement perpendiculaire et en épis est aussi un moyen idéal pour rétrécir la route et freiner ainsi la vitesse. Ce seront donc des aménagements simples et réalistes, en fonction des subsides et des budgets communaux.

Avec qui va t'on les réaliser, ces « zones 30 » ?

Avec vous ! Votre expérience est la plus importante, c'est vous qui connaissez votre quartier, ses problèmes, ses qualités, ses dangers, etc... C'est pourquoi nous vous demandons, si vous voulez participer au bien-être de votre quartier, de compléter et de nous renvoyer le questionnaire ci-dessous. Vous remarquerez aussi les équipes de Jet'Contact qui s'érigent en ardents défenseurs de notre sécurité en récoltant les informations de terrain nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Info CHANTIERS

RUE DE MORANVILLE

L'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) va procéder au remplacement de la conduite-mère située en voirie par une nouvelle conduite en trottoir. La société SIBELGA est responsable de la coordination technique du chantier. Les travaux débuteront à la mi-mars et devraient se poursuivre pendant 8 semaines. Les riverains concernés seront informés de toute interruption prévisible de distribution d'eau. Dans le cadre de ces travaux, des agents de l'intercommunale bruxelloise devront avoir accès à chaque habitation pour en modifier le raccordement. Un responsable prendra contact avec les riverains afin de fixer un rendez-vous.

La commune entamera par la suite la rénovation des bordures et des trottoirs et procédera à un réasphaltage de la voirie. Pour tout renseignement ou question relative à votre alimentation d'eau : 02/558.31.00 - fax : 02/558.31.39

RUE HERREWEGE ET RUE VANDENSCHRIECK

L'I.B.D.E. et SIBELGA débuteront également le renouvellement de leurs installations au mois de mars. La commune effectuera ensuite les travaux de réfection des trottoirs.

BOULEVARD BELGICA

Le chantier régional est toujours en cours et se poursuivra durant tout le mois de mars.

RUE LONGTIN

La commune procédera au renouvellement des trottoirs puis au réasphaltage de la voirie. Le début des travaux est prévu à la mi-mars.

AVENUE DE LEVIS MIREPOIX

Les travaux d'élargissement de la voirie sont toujours en cours et se poursuivront durant le mois de mars.



Des espaces non-fumeurs dans l'horeca

La plupart des établissements de l'horeca doivent comporter un espace pour les non-fumeurs. C'est notamment le cas des restaurants, des tavernes, des cafés ou encore des salons de dégustation. Seuls les établissements dont la surface accessible au public n'excède pas 50 m² échappent à cette obligation. La fumée de cigarette envahirait en effet toute la pièce et la mesure serait dès lors sans effet. Pour tous les établissements de plus de 50 m², un espace pour les non-fumeurs doit être prévu. Cet espace doit être supérieur à la moitié de la surface et doit être reconnaissable. Il suffit d'identifier la zone non-fumeurs au moyen d'un insigne d'interdiction de fumer ou, si cette interdiction est en vigueur dans tout l'établissement, de le mentionner clairement sur la porte d'entrée. Si de la nourriture ou des boissons sont servies dans l'espace fumeurs, l'établissement doit être équipé d'un système d'extraction de la fumée ou d'un système de ventilation. Le débit minimal par heure de renouvellement de l'air doit être équivalent à quinze fois la surface totale de l'établissement, exprimée en mètres-carrés.

Zones 30 à Jette : votre avis nous intéresse

Merci de renvoyer ce questionnaire pour le 21 mars au plus tard à Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la Commune de Jette - Chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - fax : 02.421.70.92 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be

Votre Nom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

N° de fax : _____

E-mail : _____

Jugez-vous que la vitesse actuelle adoptée par les automobilistes pose un problème de sécurité dans votre quartier ? OUI - NON

Est-ce que des aménagements récents dans votre quartier ont amélioré les problèmes de sécurité ? OUI - NON

Expliquez-vous ... _____

Avez-vous des aménagements à proposer pour votre quartier afin d'améliorer la sécurité ? OUI - NON

Si oui, lesquels ? _____

Votre habitation est-elle déjà située dans une zone 30 ? OUI - NON

Jugez-vous opportun d'aménager une zone 30 dans votre rue ? OUI - NON

Quels avantages et/ou inconvénients y voyez-vous ? _____

Jugez-vous opportun d'aménager une zone 30 pour d'autres rues proches ? OUI - NON

Si oui, lesquelles ? _____

Quel périmètre proposez-vous ? _____

Pour quelle(s) raison(s) ? _____

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Le stationnement sauvage

Le vendredi 21 février dernier, le Service Trafic de la zone a mené une opération de lutte contre le stationnement sauvage, comportement susceptible de mettre les piétons en danger. En l'espace de quatre heures, 244 procès verbaux ont été dressés !

- 67 à Molenbeek-Saint-Jean
- 51 à Koekelberg
- 46 à Jette
- 45 à Ganshoren
- 35 à Berchem-Sainte-Agathe

Profitez de cette occasion pour rappeler quelques principes de base que les automobilistes doivent impérativement respecter. Nous savons tous que le stationnement ne peut s'effectuer :

- sur un passage pour piétons ou à moins de 5 m de celui-ci ;
- à moins de 5 m d'un coin ;

- sur un arrêt de bus ou de tram, ni à moins de 15 mètres avant ou après celui-ci ;

- à tout endroit susceptible d'entraver la circulation des piétons ou automobilistes.

En outre, il nous semble important de rappeler que les voitures ne peuvent davantage stationner en double file, sur les trottoirs, devant les garages, aux zones de livraison, etc.

Si tous ces principes semblent logiques, ils ne sont malheureusement pas toujours appliqués. Or, de tels comportements peuvent revêtir un réel danger pour les autres usagers de la route. Ainsi, s'arrêter en double file « juste pour acheter un journal » peut être la cause d'accidents sérieux, tout comme se garer sur un passage pour piétons pour déposer quelqu'un en

vitesse.

La route doit être partagée et il s'agit là de l'affaire de tous. Le non-respect de ces règles élémentaires de sécurité est sanctionné par le code de la route et peut donc faire l'objet de poursuites judiciaires. Notre service Trafic sera de plus en plus vigilant quant à ces comportements que l'on peut qualifier d'inciviques.

D'autres opérations en rapport avec la sécurité routière en général seront encore menées dans le courant de l'année. Il ne tient qu'à vous de faire preuve d'un peu de bonne volonté. Si chacun participe, tout le monde gagne.

Pour tout renseignement :
Commissariat de police - Division de Jette - Place Cardinal Mercier, 1 - Tél.: 02/423.14.00

Petits excès de vitesse payables 25 EUR sur place dès le 1er mars

Jusqu'à présent, les perceptions immédiates pour excès de vitesse étaient réservées aux automobilistes dont la voiture était immatriculée à l'étranger. Cette mesure avait manifestement pour but d'encaisser le montant de l'amende avant que ceux-ci ne quittent le pays. Depuis le 1er mars, le système a été étendu. Voici de quoi il retourne.

Tous les automobilistes résidant en Belgique seront désormais susceptibles d'être immobilisés et invités à régler sur place le montant de leur amende. Si l'automobiliste n'est pas intercepté, la perception est adressée au titulaire de la plaque d'immatriculation, lequel payera par timbres-amendes. Ce nouveau système ne réjouit évidemment pas les services de police qui voient arriver un surcroît de travail plutôt substantiel. Sans parler des problèmes pratiques. L'automobiliste n'a pas forcément 25 EUR sur lui. Quant au millier d'appareils portables qui permettrait le paiement électronique sur place via la carte Bancontact/MisterCash, il est en commande mais n'est toujours pas livré.

Quels excès de vitesse ?

La nouvelle réglementation prévoit plusieurs cas : si la vitesse maximale autorisée est inférieure à 100 km/h, la tolérance sera très exactement de 6 km/h et le régime de la perception immédiate d'application pour les 10 km/h supérieurs à la tolérance.

En clair, si vous êtes en agglomération, où la vitesse est limitée à 50 km/h, vous tombez sous le régime de la perception immédiate (p.i.) si vous êtes flashé entre 56 et 66 km/h.

Si la vitesse maximale est portée à 70 km/h, le régime de la p.i. s'applique si vous circulez entre 76 et 86 km/h.

Sur route nationale limitée à 90 km/h, la perception immédiate est effective entre 96 et 106 km/h.

Enfin, sur autoroute où la vitesse maximale est de 120 km/h, la tolérance est fixée à 6 % et le régime de la perception immédiate s'applique entre 127 et 137 km/h. A bon entendre...

Réunions de quartier: la police à la rencontre des citoyens

Soucieuse d'améliorer les contacts avec la population, la zone de police Bruxelles-Ouest a organisé cinq réunions de quartier à Jette. Trois d'entre elles ont eu lieu durant le mois de février. Les deux dernières réunions auront lieu en mars. Ces réunions doivent permettre aux citoyens de mieux connaître la zone de police et son fonctionnement. De leur côté, les policiers sont confrontés aux questions et aux préoccupations des habitants.



Pourquoi ne voit-on pas plus de policiers en rue? Ne pourrait-on réagir plus sévèrement face au stationnement en double file? N'y a-t-il pas moyen d'empêcher les jeunes qui traînent autour de mon commerce d'importuner les passants? Verrons-nous bientôt des policiers à vélo? Telles sont quelques-unes des questions que les habitants présents aux réunions ont posées au bourgmestre Hervé Doyen et au commissaire Johan De Becker après que ce dernier eut présenté son exposé. Elles ont permis de mieux cerner les préoccupations de la population, à savoir les bandes de jeunes, les cambriolages, l'insécurité, la sécurité routière, la criminalité de rue... Ces

problèmes ont un impact réel sur la qualité de vie des Jettois. Des réponses ont été apportées à toutes les questions posées. Les remarques et les problèmes ont été soigneusement notés. Le bourgmestre a tenu à rappeler que notre zone en est à ses débuts et que son fonctionnement s'améliore sans cesse. Il a insisté pour que les citoyens, les policiers et les mandataires publics collaborent pour faire en sorte que la mise en place de la zone de police soit une réussite. En cas d'échec, la menace d'une police unique pourrait bien devenir réalité.

Les trois premières réunions de quartier ont permis à plus de 200 personnes de rencontrer le chef de corps Johan De Becker, le chef de la division de

Jette Luc Dierick, son adjoint Yves Bourlet et les inspecteurs responsables des secteurs concernés. Le bourgmestre Hervé Doyen assistait également aux réunions en tant que membre du collège de police et en tant qu'hôte.

Les réunions débutent chaque fois par un exposé du commissaire De Becker qui explique aux habitants le fonctionnement de la zone de police. Après un bref historique de la réforme des polices, il décrit les missions de la police locale, au nombre desquelles on compte quelques nouveautés comme le maintien de l'ordre lors de manifestations ou de matches de football dans tout le pays. Il explique ensuite le fonctionnement et la structure de la zone, au travers de la prise de décisions ou encore des différents services et antennes. Le chef de corps donne ainsi aux citoyens un meilleur aperçu de la nouvelle organisation de la police. Il leur explique en outre l'origine des difficultés qui accompagnent la mise en oeuvre et l'installation de la zone. Une bonne organisation des tâches permet au commissaire De Becker d'aborder l'avenir en toute confiance. A titre d'exemple, il

présente brièvement le plan de sécurité 2003 qui s'articule autour de sept priorités les vols dans les voitures, les bandes de jeunes et la criminalité de rue, la communication interne et externe, les cambriolages, la circulation locale, les problématiques liées aux stupéfiants et enfin l'application stricte de certaines législations (notamment en matière de commerce et d'environnement).

Grâce aux réunions de quartier, les services de police rencontrent l'une des attentes des habitants. Les Jettois demandent en effet des contacts avec la police. Ils veulent avoir le sentiment de pouvoir compter sur les services de police, d'y trouver une oreille attentive pour leurs problèmes... Voilà certainement une étape importante dans la mise en place d'une zone de police performante.

Les arbres remarquables seront protégés

Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer nos rues et nos avenues sans le moindre arbre. Aussi, le Région de Bruxelles-Capitale a-t-elle décidé de protéger et d'entretenir la plupart des arbres remarquables, comme elle le fait pour les monuments et les bâtiments.

Les arbres n'ont pas toujours eu leur place en ville. Il a fallu attendre le 18ème siècle pour les voir apparaître lors de l'aménagement de grandes avenues. Sous le règne de Léopold II, les arbres sont pleinement intégrés dans l'espace public et transforment le paysage urbain. Tandis que la révolution industrielle bat son plein, la ville devient de plus en plus verte. Les nombreuses essences d'arbres présentes en Région bruxelloise témoignent des différents états qui ont marqué son histoire environnementale. C'est dans ce contexte que s'inscrit la campagne qui vise

à sensibiliser les habitants à la notion d'arbre remarquable et à dresser un inventaire de ces arbres dans les 19 communes bruxelloises. Cette campagne repose sur une brochure, intitulée "Avez-vous un arbre remarquable?". La Région a notamment répertorié 16 arbres et un jardin qui font partie intégrante de ce patrimoine vert. En ce qui concerne la commune de Jette, le Quercus frainetto (chêne de Hongrie), situé au bout de l'avenue Secrétin, est repris dans cette liste.

Ce sont des spécialistes de la direction des Monuments et des Sites qui déterminent si un arbre est remarquable. Ce diagnostic est basé sur l'aspect de l'arbre, sa santé, son impact sur l'environnement et la population, ainsi que sa beauté.

Que ce soit sur le plan culturel ou ornemental, tous les Bruxellois ont



directement concernés par la qualité de leur environnement et des arbres qui s'y développent. En tant que citoyen, vous pouvez participer à l'embellissement de la Région, en collaboration avec les pouvoirs publics. Si vous êtes propriétaire ou si vous connaissez le propriétaire d'un arbre dont la valeur vous semble incontestable, si vous désirez faire inscrire cet arbre à l'inventaire ou sur la liste de sauvegarde, prenez contact avec la direction des Monuments et des Sites - CCN - rue du Progrès 80 (bte 1) - 1035 Bruxelles. Vous devrez communiquer un certain nombre d'informations, comme la circonférence et l'âge de l'arbre, au moyen du formulaire agrafé au centre de la brochure. Vous pouvez vous procurer cette brochure auprès d'Info-Patrimoine aux Halles Saint-Géry (02/512.86.19).

PROPRETÉ

Objets encombrants : l'enlèvement à domicile remplace les conteneurs

Jusqu'à la fin de l'année 2002, les Jettois pouvaient se débarrasser de leurs objets encombrants dans les conteneurs placés tous les deux mois place Cardinal Mercier, rue Schuermans et rue Ongena. Or, la Région de Bruxelles-Capitale vient de réorganiser l'enlèvement d'objets encombrants à domicile. Une nouveauté concerne notamment l'enlèvement sur demande le dimanche après-midi. Cette formule doit permettre à tous les Bruxellois de faire appel à ce service. Aussi, notre commune a-t-elle décidé de renoncer au placement de conteneurs tous les deux mois.

Les habitants de la Région peuvent se débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81.

Comment se débarrasser des déchets ?

Des campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile sont organisées à Jette quatre fois par an, en collaboration avec Bruxelles-Propreté. Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit être présente le jour de la collecte. Les dates des quatre campagnes d'enlèvement à domicile pour 2003 ont été fixées comme suit : du 17 au 21 mars, du 12 au 16 mai, du 20 au 24 octobre et du 8 au 12 décembre. Vous pouvez vous inscrire pour la campagne du mois de mai au moyen du bulletin d'inscription qui sera publié dans le Jette-Info du mois prochain.

Vous pouvez également vous rendre à la déchetterie régionale avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles,...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h à 16h.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques ne peuvent être jetés dans les conteneurs. Vous pouvez les déposer au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h.

Les déchets verts ne sont pas enlevés à domicile durant l'hiver. Au printemps, ce service devrait être proposé à nouveau.

Sacs blancs : un bon de réduction après un départ difficile

Le 1er janvier dernier, le sac blanc était introduit officiellement en Région bruxelloise pour les déchets non triés. L'approvisionnement des grandes surfaces connaît cependant quelques problèmes, de sorte que les sacs gris et noirs restent longtemps maîtres de nos trottoirs. Actuellement, les fabricants produisent 1.600.000 sacs blancs par semaine, tandis que la demande moyenne à Bruxelles atteint 900.000 sacs par semaine. En fonction de leur capacité, les sacs blancs sont vendus par rouleau de 11 à 24 sacs. Lorsque les ménages bruxellois se sont rendus dans les commerces pour acheter leurs sacs blancs, plusieurs millions de sacs devaient donc être disponibles pour que tout le monde soit servi, d'où probablement la pénurie enregistrée lors de l'introduction des nouveaux sacs. Entre-temps, la situation s'est normalisée. Les sacs blancs sont disponibles dans les rayons des grandes surfaces.

Tous les Bruxellois ont reçu dans leur boîte aux lettres un bon de réduction de 2 EUR à faire valoir sur le prix d'un rouleau de sacs blancs. Il avait été prévu de limiter la validité de ce bon de réduction au 10 février. Ce délai a toutefois été prolongé jusqu'au 20 mars. Dès le mois d'avril, les contrôleurs de la Région de Bruxelles-Capitale interviendront de manière plus contraignante. Seuls les sacs blancs seront autorisés pour les déchets non triés.

Journée "nature" au Heymbosch



Comme chaque année, à l'approche du printemps, une journée "nature" aura lieu dans la zone verte du Heymbosch. Cette grande opération de nettoyage se déroulera le samedi 15 mars 2003 à partir de 10 heures. Le Comité du Heymbosch lance un appel aux volontaires qui sont prêts à se retrousser les manches pour nettoyer les chemins qui sillonnent la zone verte. Cette année encore, à

l'initiative de l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, l'administration communale fournit les copeaux de bois à répandre sur les chemins, ainsi que le matériel nécessaire pour les travaux (fauchage, débroussaillage, ramassage des déchets,...).

Afin de remercier les volontaires qui participeront à cette action, une collation leur sera offerte par les commerçants de la galerie Mercure, avec le soutien de l'échevin des Animations Bernard Lacroix et du collègue des bourgmestre et échevins.

Rendez-vous le samedi 15 mars 2003 entre 9 et 10h ou entre 13 et 14h à l'entrée de la galerie Mercure (angle des avenues Swartenbrouck et Liebrecht)

Pour tout renseignement : Willy Jochmans - avenue du Heymbosch 113 - tél. 02/478.24.64

L'éco-conseiller informe, sensibilise et propose des alternatives

Barbara Kupisz effectue actuellement un stage comme éco-conseillère au service de la commune de Jette. Dans le cadre de son stage, elle prépare une série de six articles qui seront publiés dans le Jette-Info au cours des prochains mois. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les Jettois par rapport à la problématique des déchets, tout en leur proposant des alternatives.

L'éco-conseiller dispose de connaissances théoriques et pratiques sur

l'environnement et ses différentes implications (scientifiques, juridiques, sociales et économiques). L'éco-conseiller doit en outre posséder d'excellentes capacités en matière de communication, de médiation, d'animation, de vulgarisation, de diplomatie, de travail en équipe et ce, en concertation avec différents partenaires.

Pratiquement, Barbara Kupisz proposera aux habitants une information

sur les déchets ménagers (tri et recyclage) et les déchets non triés (sacs blancs, petits déchets chimiques, objets encombrants,...). Elle donnera aussi des conseils pour nous aider à abandonner nos mauvaises habitudes. Elle s'attardera enfin sur la promotion du réemploi et de la prévention des déchets. Dans le premier article de cette série, notre éco-conseillère aborde la question des déchets ménagers triés.

Montre-moi ta poubelle et je te dirai qui tu es...

Nous vivons dans une société qui nous encourage à consommer. Nous achetons des produits de moins en moins durables, qu'il faut jeter ou remplacer de plus en plus vite. Cette consommation s'accompagne d'une production non négligeable de déchets ménagers. Savez-vous que chaque Bruxellois produit annuellement 355 kg de déchets, soit un peu moins d'un kilo par jour? Le graphique ci-dessous vous donnera un aperçu de la répartition de nos déchets ménagers, toutes sources confondues (sacs blancs, collectes sélectives, parcs à conteneurs, bulles à verre, etc.).

Je trie mes déchets, que puis-je faire de plus?

Vous triez vos déchets? C'est bien. Mais êtes-vous sûr(e) de les trier correctement? Pour vous aider à répondre à cette question, nous vous proposons d'examiner de plus près le contenu des sacs jaunes et bleus que les Bruxellois déposent sur leur trottoir.

Les chiffres fournis par l'IBGE indiquent que seulement 2% d'intrus se glissent dans les sacs jaunes. Cela prouve que le tri est bien fait (du moins en ce qui concerne les personnes qui le pratiquent).

- 5) Sacs distribués aux caisses des supermarchés
- 6) Papiers plastifiés
- 7) Bouteilles et flacons en plastique pour l'alimentation, les shampooings ou les produits de nettoyage (produits non toxiques) portant les logos PET, PEHD et PVC
- 8) Pots, ravers, gobelets ou sachets portant les logos PPPS, PSE, PELD/LDPE
- 9) Cellophanes
- 10) Films plastiques emballant les bouteilles
- 11) Boîtes de conserve
- 12) Papiers peints
- 13) Papier aluminium
- 14) Boîtes de lessive en carton
- 15) Papiers gras
- 16) Bombes aérosol non-alimentaire
- 17) Frigolite

colorés car le verre blanc doit être le plus pur possible. Enfin, l'aluminium récolté interviendra dans la fabrication de nouveaux emballages, ainsi que des tôles en acier servant de matière de base pour la production des carrosseries de voiture, des appareils électroménagers, etc.

Les bénéfices du recyclage sont donc évidents. Il permet une économie de matières premières et d'énergie, ainsi qu'une réduction importante de déchets, ce qui est notre but à atteindre.

Un million de Bruxellois... et moi, et moi, et moi?

On entend souvent des réactions de scepticisme et de désintérêt: "A quoi bon? Je ne peux quand même rien y changer." Vous vous trompez! Les problèmes de gestion des déchets que nous connaissons aujourd'hui sont la conséquence de l'action individuelle de centaines de milliers de gens. Pour inverser cette situation tant qu'il n'est pas trop tard, chacun de nous est tenu de changer ses habitudes. Le tri des déchets doit devenir un geste quotidien, un réflexe même.

Le tri des déchets n'a pas de secrets pour moi. Que dois-je savoir de plus?

De nombreuses campagnes d'information sont organisées autour de la problématique des déchets. Citons la campagne de Bruxelles-Propreté concernant le tri des déchets ménagers, les informations régulières diffusées par la commune de Jette, les articles dans les journaux, etc.

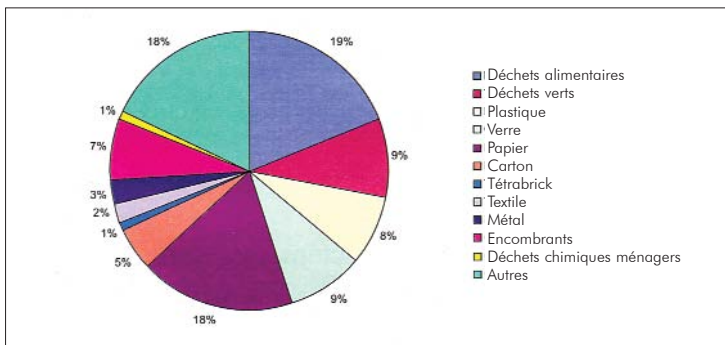
L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) vient d'ailleurs de publier un projet de "Plan de prévention et de gestion des déchets en Région de Bruxelles-Capitale 2003-2007". Il ne fait aucun doute que de nombreuses actions seront menées dans les prochains mois, afin de nous sensibiliser à l'avenir de notre environnement.

En savoir plus?

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - 02/775.75.75 - www.ibgebim.be

Bruxelles-Propreté - 0800/981.81 - www.bruxelles-propreté.be

Fost Plus - www.fostplus.be



Pourquoi trier les déchets?

Le déchet idéal est un déchet qui n'existe pas... difficilement réalisable! Nous pouvons cependant gérer nous-mêmes nos déchets ménagers de manière efficace afin d'approcher cet idéal. Une première solution est le tri des déchets qui consiste à les séparer en fonction de leurs matériaux constitutifs. Sacs jaunes, sacs bleus, parcs à conteneurs et bulles à verre sont autant de moyens mis à notre disposition. Il nous suffit de les utiliser régulièrement et correctement. N'oubliez pas que, si vous mettez tout et n'importe quoi dans les sacs blancs, vous faites grossir de façon considérable la quantité de déchets acheminés vers l'incinérateur de Neder-Over-Hembeek. Cette manière de se débarrasser des déchets engendre des nuisances évidentes, tant pour l'environnement que pour les riverains (odeurs, pollution de l'atmosphère ou des sols). En 1999, les Bruxellois ont produit 343.506 tonnes de déchets ménagers dont 289.455 tonnes ont été incinérées. Or, la quantité de déchets issus des sacs blancs doit cesser de croître. On ne peut en effet dépasser la capacité maximale de l'incinérateur.

Quant aux sacs bleus, force est de constater que nous ne savons pas très bien ce que nous pouvons y jeter. Les intrus représentent en effet près d'un quart de leur contenu. Il n'est donc pas inutile de rappeler que les sacs bleus accueillent les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons. Le tout doit être propre et sec. Le verre ira de préférence dans les bulles à verre prévues à cet effet un peu partout dans la commune, ce qui pourrait considérablement diminuer le volume de notre sac bleu et faciliter le traitement ultérieur du verre.

Pour tester vos connaissances concernant le tri des déchets, nous vous proposons un quiz "Chasse aux intrus". Classez les déchets proposés dans le sac bleu, jaune ou blanc (réponses en bas de cette page).

Quiz "Chasse aux intrus"

Dans quel sac (jaune, bleu ou blanc) jetez-vous les déchets repris ci-dessous?

- 1) Raviers en aluminium
- 2) Enveloppes
- 3) Petits pots de yaourt
- 4) Autocollants

Que deviennent mes déchets triés?

C'est une question qui nous préoccupe tous. La filière de tri des déchets commence chez nous à la maison et se poursuit au centre de tri de Bruxelles-Propreté à Forest. Là-bas, les sacs jaunes et les sacs bleus sont vidés. Leur contenu est trié minutieusement pour éliminer les intrus. C'est pourquoi le tri que nous effectuons est si important. En le faisant correctement, on épargne du temps et de l'argent, tout en donnant à nos déchets une destination appropriée.

De nombreux emballages que nous utilisons dans notre vie quotidienne sont ainsi recyclés. Selon les statistiques 2001 de Fost Plus (organisme agréé pour organiser la reprise des déchets), on récupère 80 kg d'emballages par Bruxellois. Il en ressort de la matière recyclable qui sera réutilisée comme matière première pour la fabrication de nouveaux emballages et matériaux. Le papier et le carton, qui constituent plus de la moitié de nos emballages, se recyclent le plus aisément. On les utilise pour fabriquer des journaux, des cahiers, du papier toilette, des mouchoirs, des cartons d'emballage, etc.

Le verre, quant à lui, représente environ un quart de nos emballages. Il est nettoyé, concassé et fondu à 1600°C. De cette façon, la matière recyclée colorée intervient à 70% dans la fabrication des verres foncés, tandis qu'on a l'ambition de produire le verre blanc à base de 50% de matière recyclée. Il est donc indispensable de bien séparer le verre blanc des verres

Les réponses à notre quiz
 1) BLEU 2) JAUNE 3) BLANC 4) BLANC 5) BLANC 6) BLANC 7) BLEU 8) BLANC 9) BLANC 10) BLANC 11) BLEU 12) BLANC 13) BLANC 14) JAUNE 15) BLANC 16) BLANC 17) BLANC

Des stages à Pâques

Durant les vacances de Pâques, de nombreuses activités, organisées par des associations et des clubs jettois, seront proposées aux enfants et aux adolescents. Voici un aperçu des possibilités qui s'offrent à eux pour cette période.

KIDS HOLIDAYS JETTE

Une plaine de jeux est mise sur pied à l'occasion des vacances scolaires. Sous l'égide du Service des Affaires Sociales, des animateurs dûment formés et encadrés proposent aux enfants des activités selon un thème qui varie régulièrement.

Domaine du Poelbos (avenue du Laerbeek 110)

De 2,5 à 12 ans

Du 14 au 25.4

De 7h30 à 18h00

Prix : 5,5 EUR/jour - 9,5 EUR/jour pour les non-Jettois.

Un diner chaud et un goûter sont servis respectivement à 12 et 16h. Du lait est distribué à l'arrivée pour les enfants de 2,5 à 6 ans.

Information et inscriptions : 02/421.42.01 - jusqu'au 21.3 au plus tard.

STAGES SPORTIFS

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE

De 3,5 ans à 16 ans

Salle Omnisports de Jette (avenue du Comté de Jette 1)

Du 14 au 18.4 et du 22 au 25.4

De 9 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h)

Prix : de 55 EUR à 110 EUR

(de 70 EUR à 125 EUR pour les non-Jettois)

Info et inscriptions : Asbl Centre de Formation Sportive - 02/420.53.02 (du lundi au vendredi de 9 à 17h)

STAGES AQUATIQUES

Collège Saint-Pierre de Jette (bld de Smet de Naeyer 229)

Cours particuliers de natation

Pour débutants et bons nageurs

Du 14 au 18.4 et du 22 au 25.4

Entre 9h et 13h

Prix : 5 cours/47.5 EUR - 9 cours/85,5 EUR (entrée piscine comprise)

Info et inscription : 02/420.53.02

Aqua-stage

De 7 à 14 ans (sachant nager 50 m)

2h/jour de piscine + 4h de multisport

Du 14 au 18.4

De 9h à 16h

Prix : de 78 EUR à 93 EUR pour les non-Jettois

Info et inscription : 02/420.53.02

Stage d'initiation à la plongée

Du 22 au 25.4

De 10 à 16 ans (sachant nager 100 m)

Maximum 6 enfants par groupe

2h/jour de plongée

Prix : de 73 EUR à 85 EUR pour les non-Jettois

Info et inscription : 02/420.53.02

AQUA & SPORT KIDS

De 2,5 à 8 ans

Aqua & Sport Kids (Rue F. Lenoir 73)

Du 14 au 18.4 et du 22 au 25.4

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h et garderie jusqu'à 17h30)

Détente, jeux, découvertes, initiation VTT-vélo, natation.

Prix : de 65 EUR à 90 EUR

Info et inscriptions : 02/479.98.15 (lundi de 17 à 19h, mardi et jeudi de 15h à 17h)

CENTRE D'ARTS MARTIAUX JETTOIS

De 3 à 14 ans

CAMJ (rue Tilmont 86)

Du 14 au 18.4 et du 21 au 25.4

De 9 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 17h30)

Prix : 60 EUR de 3 à 5 ans - 70 EUR de

6 à 14 ans

(réduction de 10 EUR pour le 2ème enfant)

Info et inscriptions : 02/426.79.63

STAGES CULTURELS

De 4 à 12 ans

Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Du 14 au 18.4 : "Chat nouba"

Du 22 au 25.4 : "De la lanterne magique aux ombres chinoises"

De 9h30 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h)

Prix :

1ère semaine : 90 EUR (85 EUR 2ème enfant, 80 EUR 3ème enfant)

2ème semaine : 80 EUR (75 EUR 2ème enfant, 70 EUR 3ème enfant)

Info et inscriptions : Foyer culturel jettois - 02/426.64.39 (Chantal Farin)

STAGES DE DANSE

Le Danscentrum Jette propose des stages de danse pour les jeunes et les adultes durant les vacances de Carnaval et de Pâques.

Danscentrum Jette (rue Gustave van Huynegem 30-32)

Les 8 et 9.3 : stage multi (musique et danse) pour les jeunes à partir de 10 ans
Prix : 45 EUR

Les 5 et 6.4 : stage de danse contemporaine pour les adultes avancés
Prix : 60 EUR

Du 14 au 16.4 : stage multi (musique et danse: percussions, hiphop, danses africaines, funk,...)
Prix : 60 EUR

Info et inscriptions : 0474/99.08.59

STAGES A LA FERME

De 7 à 10 ans

Ferme pour enfants de Jette (Petite rue Sainte Anne 172)

Du 14 au 18.4

De 9h à 16h (possibilité de garderie matin et soir)

Prix : 8 EUR/jour

Info et inscriptions : 02/479.80.35

ECHEC A L'ECHEC

Les Jeunes Scientifiques organisent des ateliers "Echec à l'echec" durant les vacances de Pâques à Jette. Cette session est accessible aux enfants de l'enseignement secondaire et de 5ème et 6ème primaire qui doivent préparer des examens ou réviser certaines matières avant d'aborder la période d'examens de juin. Il s'agit de sessions de 5 cours d'1h15. Les groupes sont constitués de 10 étudiants maximum. Plusieurs cours peuvent donc être combinés durant une même session.

Pour les élèves de 5-6ème primaire : préparation au secondaire en français, calcul, néerlandais.

Pour les élèves du secondaire : français, algèbre, géométrie et/ou trigonométrie, néerlandais, anglais, physique, chimie, biologie

Athénée Royal de Jette (av. de Levis Mirepoix 100)

Du 14 au 18.4

Prix : 30 EUR par branche et par semaine

Information et inscription : jusqu'au 4.4 (sans limitation du nombre d'inscrits) - Ateliers "Echec à l'echec" - avenue du Parc 90 - 1060 Bruxelles - 02/537.03.25

Beau succès pour la plaine de vacances "Kids Holidays Jette"



Lors des dernières grandes vacances, la cure du jour s'est muée en plaine de vacances, sous le nom de "Kids Holidays Jette". La cure de jour, créée en 1959, a été rafraîchie à l'initiative du service des Affaires sociales et de l'échevin de la Petite Enfance et de la Famille Benoît Gosselin. Plus qu'un simple changement de nom, c'est un nouveau concept de centre de vacances en externat que notre commune a souhaité offrir à ses habitants.

Conformément aux prescriptions du nouveau décret relatif aux centres de vacances, les critères d'engagement des animateurs ont notamment été revus. Les organisateurs ont surtout repensé les techniques d'animation. Ils ont voulu offrir une nouvelle palette d'activités et de sorties aux enfants. Dans cet esprit, divers partenariats ont été conclus. Le complexe "Sportopolis", situé près de l'AZ-VUB, a mis tous les jours son hall des sports et sa salle de psychomotricité à la disposition de "Kids Holidays Jette". Un autre partenariat avec le "Centre de Formation Sportive de Jette" (CFS) a permis l'organisation d'activités sportives quotidiennes. Les enfants ont fréquenté le terrain synthétique du stade communal, sous la conduite d'un personnel spécialisé. Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec l'asbl "Badje", les enfants ont pu s'adonner au net-ball, participer à des ateliers scientifiques ou visiter une exposition au Centre Bruxellois d'Education à la Nature. A la lumière d'une petite enquête réalisée dans le courant des mois de septembre et d'octobre, de nombreux parents jettois dont les enfants avaient fréquenté la plaine de vacances ont constaté une très nette amélioration de la qualité de l'animation (63%). Près de 75% d'entre eux souhaitent même que ce type d'activités soit encore développé dans le futur. Ces indices de satisfaction rejoignent bien sûr les organisateurs. Loin de s'endormir sur leurs lauriers, ils ont bien l'intention de poursuivre leurs efforts pour offrir aux enfants une plaine de vacances accueillante et dynamique.

Cette année, la plaine de vacances sera ouverte durant les vacances de Pâques (du 14 au 25.4) et pendant les mois de juillet et août (du 1.7 au 22.8). Les inscriptions pour les vacances de Pâques sont ouvertes. Vous pouvez obtenir les bulletins d'inscriptions auprès du service des Affaires sociales (chaussée de Wemmel 102 - tél. 02/421.42.01).

Cherchons animateurs(trices) pour Kids Holidays Jette !

Dans le cadre de la plaine de vacances organisée au domaine du Poelbos pour les enfants entre 2,5 et 12 ans, la commune est à la recherche d'animateurs(trices) pour accueillir les enfants pendant les vacances de Pâques et d'été. Une rémunération intéressante est prévue, ainsi qu'un repas chaud par jour.

Les animateurs(trices) évolueront dans un superbe cadre verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans, un brevet d'animateur(trice) ou une expérience en animation, n'hésite pas à poser ta candidature. Tu auras ainsi l'occasion d'accomplir un job de vacances enrichissant.

Si tu es intéressé(e) ou si tu désires obtenir des informations complémentaires, tu peux contacter le service communal des Affaires sociales - tél. 02/421.42.06.

Sport et médecine, deux domaines étroitement liés

Lorsque l'on parle de sport et d'exercice physique, on évoque habituellement les loisirs, la santé, la performance et la jeunesse. On imagine une partie de squash le week-end ou le soir après le travail, une séance de musculation, l'entraînement de 'foot' du fiston, ou encore le dernier tournoi de tennis retransmis à la télévision.

De prime abord, le troisième âge semble exclu de cette représentation. Il apparaît davantage comme synonyme d'un certain ralentissement de l'activité.

Ces dernières années pourtant, la fréquentation des clubs de sport n'est plus exclusivement l'apanage des jeunes. On voit de plus en plus de personnes adultes de tous âges profiter des structures disponibles. Aujourd'hui, on assiste même à une augmentation de la participation du troisième âge. Faire partie des seniors ne se résume plus à être grand-père ou grand-mère, mais signifie davantage appartenir à une tranche de la population en pleine évolution. L'organisation du temps a considérablement changé ces dernières années, et les personnes âgées veulent profiter pleinement de leur nouveau style de vie. Elles se tournent de plus en plus vers l'activité physique, gage de longévité et de bonne santé. Cela se remarque d'ailleurs fort au niveau du tissu associatif local. A Jette, les clubs sportifs pour le 3ème âge fleurissent de plus en plus, témoignant ainsi d'une véritable demande. De nombreux seniors font désormais du sport, tant pour occuper leurs loisirs que pour s'entretenir physiquement. Cependant, si la démarche est sensiblement la même pour le reste de la population, l'attention se porte ici davantage sur la condition physique spécifique des participants. Il semble en effet évident qu'on ne recommence pas à faire du sport sans un minimum de précautions et de préparation, surtout après 65 ans. Nous avons voulu en savoir plus sur les différents aspects de cette nouvelle tendance chez les seniors.

La pratique sportive régulière et modérée s'accompagne de nombreux effets bénéfiques, en particulier sur le plan cardio-vasculaire. Cependant, elle peut aussi être à l'origine d'accidents, de surprises cardio-vasculaires et ostéo-articulaires, sur le terrain de sport ou une fois allongé sur le canapé du salon. Qui d'entre nous n'a jamais apprécié les délices souffreteux des courbatures du lendemain d'un jogging, ou encore la douleur lancinante d'un dos meurtri lorsque l'on avait décidé de se remettre au tennis après avoir vu Wimbledon à la télévision ? Le médecin du sport doit connaître ces risques, et le rôle qu'il doit jouer se situe tant sur le plan curatif que préventif. Les seniors, de par leur condition physique spécifique, constituent une tranche de la population particulièrement sensible à l'effort et sont donc encouragés à y porter une attention toute particulière.

"Le système cardio-vasculaire, au même titre que les systèmes pulmonaire, musculaire et ostéo-articulaire, jouent un rôle important dans les adaptations au stress que l'exercice physique représente pour l'organisme. Aujourd'hui, il est bien reconnu que la pratique d'une activité physique régulière et modérée est bénéfique pour l'organisme, surtout pour le système cardio-vasculaire. Cependant, il est aussi vrai que la pratique d'un sport, à tort et à travers, peut être à l'origine d'accidents cardiaques et articulaires graves, en particulier chez un malade qui s'ignore" déclare M. Vangrinsven, médecin officiel du C.O.I.B. (Comité Olympique et Interfédéral Belge)

Comment conjuguer maturité et activité physique ?

"Il est impératif de prêter attention à tous les témoignages et signaux, aussi petits soient-ils, que votre corps peut ressentir avant ou après un exercice physique. La médecine sportive comporte essentiellement deux volets : la prévention et la traumatologie. L'un prépare, l'autre soigne. Dans ces domaines, les douleurs et maux sont autant de pistes à suivre pour traiter ou découvrir ce qui pourrait devenir une pathologie parfois sérieuse, surtout chez une personne d'un certain âge" répond notre spécialiste.

Faut-il donc se ruer chez son médecin dès l'apparition de la première ampoule ou de la première gêne musculaire ? Bien sûr que non. Le sport reste une activité qui nécessite la production d'efforts, si petit soient-ils. Il est donc normal, après une période d'inactivité, de sentir son corps travailler à nouveau. Il faut savoir poser des limites, doser son effort et recommencer progressivement. Prenons un exemple. Si vous désirez vous remettre à jouer au tennis, préférez une surface douce, comme la terre battue. Ce revêtement offre moins de résistance et est donc moins violent pour les articulations et les tendons. Si vous désirez faire du jogging, commencer par de petites distances sur une surface plane et avec des chaussures appropriés. Il y va de votre dos et de vos genoux ! Ces préceptes semblent évidents, mais ils sont trop rarement appliqués. Ceci dit, mettons les choses au point. Il est inutile de tomber dans une psychose qui aurait essentiellement pour effet d'effrayer les seniors désireux de se remettre au sport. Une activité physique adaptée est un gage de santé et renforce l'organisme.

"Il est cependant indispensable de rechercher les facteurs de risques et les antécédents médicaux de la personne ou de la famille" précise M. Vangrinsven. "Il est nécessaire de faire un bilan pour toute une série de raisons cardio-vasculaires et articulaires. Des petits symptômes récurrents, comme des douleurs au genou, à l'épaule, ou encore un essoufflement trop intense, peuvent évoluer et déboucher sur des situations beaucoup plus graves. La douleur constitue un signal d'alarme qui doit pousser à faire un diagnostic. Certaines personnes croient traiter ces symptômes en prenant des anti-inflammatoires, c'est extrêmement dangereux ! Si vous masquez la douleur sans vous préoccuper de son origine, vous serez tenté de poursuivre votre activité et vous risquez de provoquer un traumatisme irréversible".

Il semble effectivement logique que, si des sportifs confirmés suivent déjà un certain nombre de règles, des personnes plus âgées et moins expérimentées doivent y être encore plus sensibilisées. Le message est donc clair. La pratique d'un sport reste un gage de bien-être, pour autant que celle-ci soit correctement encadrée. Il n'est nullement nécessaire de prendre un rendez-vous chez votre médecin avant de sortir vos chaussures de sport de leur carton. Veillez simplement à ne pas y être forcé par la suite...



LES CLUBS SPORTIFS À JETTE

Le tissu associatif constitue généralement un bon baromètre d'activité de la population locale. Et force est de constater que, concernant notre commune, il est au beau fixe ! Voici une liste non-exhaustive de quelques clubs sportifs jettois auprès desquels les seniors trouveront certainement de quoi satisfaire leur appétit d'exercice...

AMOROS (gymnastique)

M. A. De Dobbelaere

Gymnase de l'école Aurore
Tél.: 010/41.52.24

BIJARTCLUB "EXCELSIOR"

Local "The New Wembley"
Tél.: 02/427.23.19

BOULODROME Essegheem

(pétanque)
Tél.: 02/424.02.65

DE JETSE BOLLERS - LES BOULISTES JETTOIS

M. Lapaeyge
rue Van Bortonne 38
Tél.: 02/267.79.95

GYM "JB JETTE"

M. G. Poelman
Tél.: 02/428.16.49

GYM 3ème AGE

M. J. Delo
Salle Omnisports
Tél.: 02/425.45.56

LA BESACE (gymnastique + volley ball)

M. G. Van Schepdael
Tél.: 02/426.92.48

LE CERCLE DES BOULISTES du parc Huybrechts (pétanque)

Du lundi au vendredi après-midi - venir sur place.

LE MERCURE DARTS-CLUB

Tél.: 02/478.97.24

PETANQUE CLUB "PRE"

M. Van Kildonck
Tél.: 02/332.03.92

VIE FEMINIE (yoga)

Mme Lammé
Centre culturel Armillaire
Tél.: 02/425.57.18

PETANQUE CLUB ESSEGEM

M. Vandervort
Tél.: 02/424.02.65

AMICALE DES PECHEURS SPORTIFS JETTOIS

M. Keuterickx
Tél.: 02/427.57.89

CAFE ESSEGHEM PETANQUE

Tél.: 02/425.33.24

PRATIQUAN (Tai-Chi Chuan)

M. J. Marthoud
Tél.: 02/253.16.95

RITZ BOWLING

Tél.: 02/428.90.78

X-TEAM BOWLING

M. Vandendorgh
0495/206.397



Rencontre autour d'une piste de pétanque

Fin 1997, le boulodrome du parc Garcet ouvrait ses portes après une rénovation en profondeur. Depuis, les Boulistes Jettois s'y retrouvent tous les après-midi de 13 à 18h pour s'y adonner à leur activité favorite: la pétanque. Cette association bilingue compte une soixantaine de membres. Pour les rejoindre, il suffit de s'acquitter de la cotisation annuelle de 10 EUR.

Jean Lapaeyge est président des Boulistes Jettois depuis quatre ans. "Quand il fait beau comme aujourd'hui, nous pouvons jouer à l'extérieur, sur l'une des cinq pistes de pétanque", précise-t-il. "Quand le temps est moins favorable, nous jouons dans le boulodrome où deux pistes ont été aménagées."

Le boulodrome comporte également une petite cafétéria. Les joueurs peuvent y tailler une bavette en buvant un verre et en jouant aux cartes. "Notre activité principale reste bien entendu la pétanque", explique Jean Lapaeyge. "Mais les contacts sociaux jouent également un rôle important. Nous essayons d'organiser une activité gratuite par mois, comme le concours de la Saint-Valentin ou le repas de nouvel an. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de sponsors qui nous aideraient à poursuivre ces activités."

Tous les jours, une vingtaine de joueurs fréquentent le boulodrome du parc Garcet. "Nous avons quelques jeunes âgés de 30 ou 40 ans dans nos rangs", constate le président. "La plupart des membres ont cependant plus de 60 ans. Les personnes qui veulent se joindre à nous sont les bienvenues. Notre club s'est fortement développé au cours de ces deux dernières années. Il faut dire que la pétanque jouit d'une popularité sans cesse croissante. C'est une occupation très agréable".



"Gym 3ème âge", une appellation bien trompeuse...

Certains préjugés viennent directement à l'esprit lorsque l'on parle de gymnastique pour le troisième âge. On imagine souvent un petit groupe de seniors faisant péniblement quelques mouvements pendant une vingtaine de minutes. Détrompez-vous ! Nous avons assisté à une séance d'exercices du club 'Gym 3ème âge'. Ou plutôt, à un de ses entraînements, car c'est bien de cela qu'il s'agit ! Une quarantaine de personnes hyper motivées ont participé pendant une heure à une authentique séance de 'fitness'. Quelle ne fut pas notre surprise, en effet, de voir cette assemblée, débordant d'énergie et de bonne humeur, exécuter en rythme plusieurs séries d'exercices. C'est véritablement inattendu, et pourtant... Tous les mardis et jeudis entre 10h et 11h, un large groupe en mal d'exercice physique se rassemble pour faire de la gym. Et cela fait déjà plus de 5 ans que cela dure. Inutile de préciser qu'il y a bien une forte demande à Jette pour ce genre d'activités.

"Nous souffrons beaucoup de l'appellation '3ème âge'" nous déclare le responsable du cours. "Il est évident que je ne fais pas un cours d'aérobic classique, ce serait impossible à suivre. Et puis tous les participants n'ont pas le même niveau. De par ma formation de kinésithérapeute, je préfère axer mon cours sur des exercices cardio-vasculaires adaptables à chacun, des élongations et des mouvements rythmés consolidant le travail musculaire. J'essaie de combiner l'approche sportive et préventive".

Force est de constater que nous sommes bien loin de l'image traditionnelle que revêt généralement la gymnastique pour seniors. En outre, certaines activités sont organisées en plus des cours. Il ne s'agit donc pas d'un groupe avec lequel on fait uniquement du sport, c'est un véritable club dont les

membres organisent des activités.

"Au départ, ce club a été mis sur pied pour que des personnes pensionnées puissent avoir une activité sportive. Nous sommes très vite rendu compte qu'il y avait une énorme demande, mais que rien n'était organisé. Les participants se retrouvent également en dehors des cours. Des repas et des voyages sont organisés. Cela dépasse vraiment le cadre classique d'une séance de sport" précise notre monitrice.

D'une manière générale, la pratique du sport décroît régulièrement avec l'âge. Pendant longtemps, l'activité physique fut un domaine assez réservé à la jeunesse. On peut néanmoins constater qu'aujourd'hui, la participation des personnes adultes a augmenté et plus récemment encore celle du troisième âge.

"Nous croisons souvent des gens qui se plaignent de ne plus pouvoir faire telle ou telle activité en raison de leur âge" nous confie un des participants. "Mais il suffit de venir suivre le cours, le programme est adapté, et je peux vous assurer que vous vous sentirez nettement mieux après. Personnellement, cela fait maintenant 3 ans que je suis le cours, et chaque séance me fait du bien. C'est une réelle remise en forme de tout le corps".

L'asbl compte déjà 110 membres, dont 60 % sont jettois. Le succès dépasse en effet le territoire communal. C'est dire si la demande est présente. Décidément, il n'y a plus de 'vieillesse'...

Renseignement : GYM 3ème AGE - Salle Omnisports - Avenue du Comté de Jette - 02/425.45.56

Jette info n°96 - mars 2003



Plan Activa: un contrat de travail 100 % jettois

Depuis janvier 2002, le ministère de l'Emploi et du Travail propose aux employeurs un nouveau plan d'embauche : le plan Activa. Ses avantages : des exonérations de charges patronales et une intervention financière dans le salaire qui peut atteindre 500 EUR par mois pour un travailleur à temps plein. Voilà de quoi réjouir les employeurs pour lesquels le côté financier est un frein à l'embauche.

l'intégrer dans la base de données "travailleurs Activa" de l'ALE.

Mi-octobre 2002, l'hôtel Eurocap nous demande d'afficher une annonce en vue de recruter une femme de chambre. Madame Benalla avait déjà exercé une fonction similaire dans un grand hôtel bruxellois. Elle avait en outre mis sa période de chômage à profit pour suivre



une formation d'inspectrice en nettoyage. Elle est donc une candidate idéale. Nous mettons l'hôtel et madame Benalla en contact. Quelques jours plus tard, le contrat de travail Activa est signé.

Aujourd'hui, la satisfaction est de mise des deux côtés. "Il est très difficile de trouver du personnel compétent dans ce secteur d'activité. Madame Benalla est vraiment une perle rare", affirme monsieur Scaillet. Et madame Benalla d'enchaîner : "Je n'aurais jamais pensé retrouver un contrat de travail aussi vite après mon passage à l'ALE, et en plus à deux pas de chez moi!" Son nouveau boulot lui plaît tellement qu'elle vient d'entamer des cours d'anglais pour pouvoir mieux communiquer avec la clientèle.



L'ALE, votre alliée

**ALE de Jette - rue Vandenschriek 77 -
tél. 02/423.19.10**

fax: 02/423.19.15

**- bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8h30 à 11h45**

Président: Werner Daem

Vous êtes entrepreneur, commerçant, profession libérale ou indépendant établi à Jette? Vous êtes surchargé de travail? Votre société est en pleine expansion? L'ALE peut vous rendre de précieux services pour recruter du personnel via le plan Activa.

Vous êtes demandeur d'emploi? L'ALE peut vous aider à effectuer les démarches nécessaires pour obtenir votre carte Activa et vous tenir au courant des opportunités d'emploi au sein de la commune.

49ème Opération Arc-en-Ciel



Arc-en-Ciel est une asbl dont l'objectif est de mener et soutenir toute action en faveur de l'enfance défavorisée en Belgique. Le samedi 15 et le dimanche 16 mars 2003, des jeunes vous demanderont d'aider d'autres jeunes. Cette année encore, cette action de récolte de vivres non-périssables réalisée avec les mouvements de jeunesse permettra de répondre aux demandes des maisons d'enfants, plaines de jeux, centres de jeunes,... En 2002, quelques 200 tonnes ont été redistribuées à plus de 260 associations d'aide à l'enfance. Ces dons en vivres ont permis des économies financières qui ont été réinjectées dans les loisirs actifs et les vacances des enfants. Le 15 et 16 mars 2003, lutins, louveteaux, patros, guides, scouts, faucons rouges et leur parents démarcheront un peu partout. Merci de leur réserver bon accueil!

**Pour tout renseignement : Service
Arc-en-Ciel asbl - rue du Bien Faire, 41 - 1170 Bruxelles - Tél. : 02/675.73.11
- Fax : 02/675.28.98 - e-mail : arcenciel.asbl@skynet.be - www.arc-en-ciel.be**

" International Peace Race Bagdad 2003 "



Le club sportif jettois 'Fire Gym' s'est à nouveau mobilisé pour participer à l'édition 2003 de la Course Internationale pour la Paix à Bagdad. Suite au premier voyage effectué en décembre 2002, une délégation de 51 sportifs belges s'est envolée le 15 février dernier pour un séjour d'une semaine dans la capitale irakienne. Au total, 60 nations ont participé à ce rassemblement. C'est une organisation internationale de jeunes irakiens appelée N.A.S.Y.O. (Non Aligned Students and Youth Organisation) qui est à la base du mouvement. Ces étudiants ont décidé de se faire entendre de la communauté internationale en encadrant un événement fédérateur : deux courses à pied, respectivement de 6 km et 12 km, ainsi qu'une marche au flambeau au coeur même de la ville.

Le succès fut au rendez-vous! Plus de 1000 sportifs de tous horizons se sont rejoints dans la capitale irakienne. Suédois, Italiens, Australiens et même Américains se sont retrouvés à Bagdad dans le but d'apporter leur soutien à la paix et à l'enfance en particulier. " Le message que nous voulons délivrer est simple : pas d'argent pour la guerre en Irak où ailleurs, plus d'argent pour l'enseignement et le bien-être de l'enfant " déclare le responsable du 'Fire Gym'. La délégation n'est effectivement pas partie les mains vides. Du matériel médical, sportif et des fournitures scolaires accompagnaient les sportifs pour être distribués sur place.

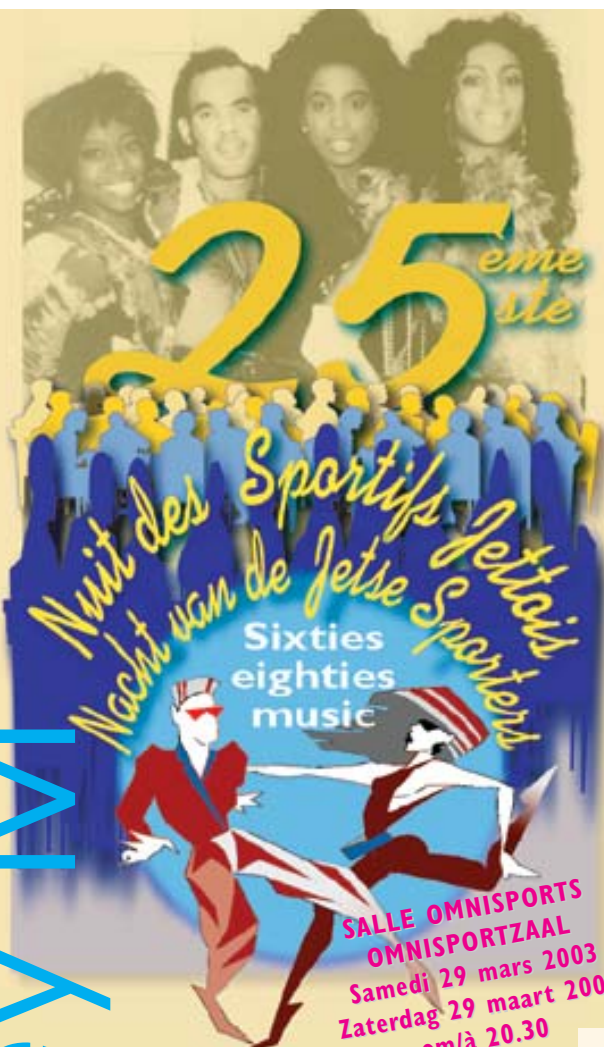
Bruxelles, centre de tourisme et d'affaires

L'agence "Bruxelles International" a vu le jour récemment afin d'assurer la promotion de la capitale auprès des touristes et des hommes d'affaires. Grâce à un service efficace et expérimenté qui vantera les atouts de Bruxelles, notre capitale devrait s'imposer comme le centre européen du tourisme et des affaires. Voilà qui n'est pas une tâche aisée.

L'agence fournit aux touristes, aux hommes d'affaires et aux entreprises des renseignements sur les congrès, les hôtels, les restaurants, les excursions, les moyens de transport, la culture,... Elle répond en outre aux demandes spécifiques. Bruxelles manque pas de points forts et offre de nombreux avantages aux hommes d'affaires et aux touristes. Pour attirer les hommes d'affaires, la capitale belge met en avant de multiples possibilités de logements et une large éventail d'événements. En matière de culture et de loisirs, le caractère polyglotte de Bruxelles est plutôt séduisant, de même que les centres commerciaux et les rues commerçantes, les restaurants gastronomiques et typiques, l'Art Nouveau, la Grand Place, les musées, les espaces verts... sans oublier la bière et les pralines.

La promotion de Bruxelles repose sur des affiches multilingues et une brochure qui sont diffusées par le biais des quatre centres d'information touristique (Grand Place, Parlement européen, gare du Midi et aéroport de Zaventem), des salons et de publicités envoyées un peu partout dans le monde. Le rayonnement international de Bruxelles s'en trouvera certainement renforcé.

Boney M



LES STARS DU DISCO

Dans les années 70, le disco vivait ses heures de gloire. L'un des groupes les plus populaires du genre fut sans aucun doute Boney M. Des tubes comme Sunny, Ma Baker, Rivers of Babylon et Rasputin sont gravés dans la mémoire de tous les fans du disco. Ce groupe aux racines antillaises a connu le succès dès 1976 avec Daddy Cool. Aujourd'hui, un quart de siècle plus tard, Boney M est toujours présent sur les podiums. Au cours de sa carrière, le groupe a reçu 18 disques de platine, quinze disques d'or et plus de 200 singles de platine et d'or. Au total, le groupe a vendu plus de 150 millions d'albums dans le monde. Boney M se produira à la Nuit des Sportifs Jettois. Ne manquez pas cette occasion unique de vous replonger dans l'ambiance des années 70. Autant dire que la nuit sera longue !

Entrée: 12 EUR - enfants de moins de 10 ans : 5 EUR (pas de cartes adultes en vente le soir même)

Cartes d'entrée et carnets de tombola en vente auprès des clubs sportifs jettois et auprès du service communal des Sports (tél. 02/423.12.97)

Réservation des tables auprès du surveillant de la salle Omnisports, sur place (avenue du Comté de Jette) ou par téléphone (02/478.40.67) entre 19 et 20h

Les bénéfices de cette soirée seront partagés entre les clubs sportifs.

UNE ORGANISATION DE
L'ASBL SPORT À JETTE ET DE
L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOÎT GOSSELIN

T
O
M
B
O
L
A

1er prix : une croisière de 8 jours pour 2 personnes aux Caraïbes, vol inclus.

**Le samedi
19 avril 2003
à 11h,**

GIGANTESQUE CHASSE AUX OEUFS dans le parc Roi Baudouin

(phase 1 - entrée par le square Lorge, côté avenue du Sacré-Coeur)

Pars à la recherche de milliers d'oeufs !

Les organisateurs te demandent de ne pas en ramasser plus de 10. Rends-toi ensuite au stand d'échange où tu recevras tes oeufs en chocolat (maximum 10).

Pour donner une chance à tous les enfants, trois catégories sont prévues :

- jusqu'à 98 cm (accompagnés des parents)
- de 98 à 116 cm
- de 116 à 140 cm

Une zone du parc sera réservée à chacune de ces catégories.

Bon amusement !

AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS, DE L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS

Samedi 3 mai 2003 de 8 à 18h

grande fête de l'îlot Essegheem

avec **MAXI-BROCANTE**

dans les rues
de la Bravoure,
de la Résistance,
Essegheem et Loossens



Renseignements et inscriptions :

02/538.56.49 auprès de la CECO
(mercredi et vendredi de 15 à 18h)

Inscriptions également le 25.3 et le 8.4 de 17 à 19h
au café Essegheem (coin des rues Essegheem et Lahaye)

Un concours pour chiens, doté de nombreux prix, coupes et médailles, couronnera le plus beau zinneke.

Début du concours à 14h30, sur le terrain situé à l'angle des rues Essegheem et Jules Lahaye. Inscriptions sur place à 14h.

UNE ORGANISATION DU COMITÉ DE L'ÎLOT ESSEGHEEM, EN COLLABORATION AVEC L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET L'ASBL PROMOTION DE JETTE, PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS.

A V I S D E R E C H E R C H E . . .

Les 13 et 14 septembre 2003, aura lieu la 2ème édition de "JETTE, MA DÉCOUVERTE"

Nous mettrons tout en oeuvre pour faire (re)découvrir notre commune sous ses aspects les plus charmeurs. Pour cela, nous avons besoin de votre aide.

Devenez ambassadeur de votre commune.

Nous sommes à la recherche d'artistes et d'artisans jettois, de personnes qui ont un hobby original ou insolite... Les activités liées à l'environnement nous intéressent particulièrement (ce sera le thème de "Jette, ma découverte").

Si vous avez envie de partager votre passion...

Si vous êtes libre les 13 et 14 septembre 2003...

Alors, contactez-nous !

Service communal des Animations - rue Henri Werrie 18-20 - tél. 02/423.12.92

UNE ORGANISATION DE L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX

Un spectacle pour les seniors

L'échevin du 3ème âge francophone Lucien Vermeiren vous invite à découvrir une opérette en ce début du mois de mars.

Dimanche 9 mars 2003 :

Opérette

"Dédé" de Christiné

Nous vous proposons d'assister à l'opérette "Dédé" de Christiné au Centre culturel d'Auderghem. On y retrouve de nombreux succès de Maurice Chevalier, comme "Dans la vie, faut pas s'en faire".

Rendez-vous à 13h30, place Cardinal Mercier.

Prix : 28 EUR (spectacle et transport).

Réservation : dès à présent, entre 10h et 11h30, auprès du service du 3ème Age, centre administratif de Jette (1er étage, bureau 130 - rue Henri Werrie 18-20) - tél. 02/423.12.66.

[Nouveauté]

Cours d'italien

Depuis ce mardi 4 février 2003, un cours d'italien sera organisé pour les seniors. Les cours auront lieu au Centre culturel Armillaire (local 210, 2ème étage, bd de Smet de Naeyer 145), le mardi de 9h15 à 10h45 pour le niveau 1 (débutants), de 11h à 12h30 pour le niveau 2 (élèves possédant des notions) et de 17h à 18h30 pour le niveau 3 (élèves avancés).

Conditions : 3,80 EUR par cours.

Inscriptions : sur place les jours de cours (pas de droit d'inscription).

Pour tout renseignement : service du 3ème Age - tél. 02/423.12.66 (Patricia Hellem).

Danses de salon

Un nouveau cours de danses de salon pour les seniors est organisé à Jette tous les mardis après-midis depuis le début de la saison. Le cours est donné par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur). Vous pourrez apprendre à danser la valse viennoise et la valse lente, le tango, le cha-cha, la rumba, le rock en 6 temps,... A noter que la danse favorise le maintien d'une très bonne condition physique.

Adresse : Pavillon Wouters (rue Wouters 12)

Horaire et prix :

Tous les mardis après-midis sauf pendant les congés scolaires

De 14h à 15h30 : cours pour débutants - prix : 3,50 EUR

De 15h30 à 16h30 : entraînement pour tous - prix : 1 EUR (pour les élèves du cours pour débutants et pour les élèves du cours de perfectionnement) et 2 EUR (pour les personnes non-inscrites aux cours)

De 16h30 à 17h30 : cours de perfectionnement - prix : 3 EUR

Une assurance couvrant les accidents corporels devra être souscrite par chaque participant aux cours. La prime annuelle s'élève à 5 EUR.

Inscriptions sur place

Pour tout renseignement : service communal du 3ème Age - tél. 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

AGENDA

MARS

Jusqu'au 9.3 : EXPOSITION "Matières grasses" par Erwan Ballan et Jean-François Demeure. A l'Atelier 340 Muzeum (drève de Rivieren 340). Ouvert du jeudi au dimanche et les jours fériés de 14 à 19h. Le 22 janvier, atelier pour enfants de 6 à 13 ans avec Erwan Ballan. Info et réservations : 02/424.24.12.

Jusqu'au 16.3 : EXPOSITION Raymond Vanderhaegen. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Vernissage le 28.2 à 20h. Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 18h. Entrée gratuite. Info : 02/423.13.73.

Le 6.3 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Louis Armstrong" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 4,50 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 6.3 : A 14h30, CONFERENCE de l'Antenne Interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles : "La médecine entre la biologie et la philosophie" par Léon Cassiers. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Prix : 3,70 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 6.3 : A 20h30, ARMILLAIRE BLUES NIGHTS : Chilly Willy. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de

Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be.

Du 8 au 16.3 : EXPOSITION COLLECTIVE "Pluie d'art" par les Artistes de la Communauté Chrétienne de Jette. Oeuvres en vente au profit d'un centre d'accueil pour orphelins au Togo. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h. Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be.

Du 8 au 23.3 : EXPOSITION "La nature sans l'homme" par Edmond Vincent. A la Salle Monfort (rue de l'Eglise Saint-Pierre 18). Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h, le week-end de 10 à 12h et de 14 à 18h. Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be.

Les 11 et 12.3 : BOURSE AUX VETEMENTS de la Ligue des Familles. Vente de vêtements de sport et de grossesse, de matériel de puériculture. Le mardi 11.3 de 19 à 20h pour les membres de la Ligue des familles, de 20 à 21h pour tous. Le mercredi 12.3 de 10 à 17h pour tous. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Le 15.3 : A partir de 10h, JOURNEE

NATURE au Heymbosch. Nettoyage de la zone verte du Heymbosch. Rendez-vous entre 9 et 10h ou entre 13 et 14h à l'entrée de la galerie Mercure (angle des avenues Swartenbrouck et Liebrecht). Info : Willy Jochmans - avenue du Heymbosch 113 - 02/478.24.64.

Le 16.3 : A 14h et 16h30, VOIR LE MONDE : "La lagune de Venise, écrin de la cité" par Philippe Lannoy. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info et réservations : 02/649.76.95.

Le 18.3 : A 19h, CONFERENCE-DEBAT "Homosexuel(le)s - Citoyens !" par Quif-Quif asbl (association des gays, lesbiennes, bisexuels et hétérosexuels du Nord-Ouest de Bruxelles). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145).

Le 20.3 : A 14h30, CONFERENCE de l'Antenne Interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles : "Biotechnologie végétale : les plantes transgéniques au service de l'homme" par Nathalie Verbruggen. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Prix : 3,70 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 21.3 : De 11h30 à 12h, dans le cadre de la Journée mondiale Poésie-Enfance, LES TAMBOURS DE LA PAIX

avec les élèves des écoles communales francophones de Jette. Dans le parc Garcef (place Cardinal Mercier). Info : 02/423.13.50.

Le 21.3 : A 20h30, ARMILLAIRE JAZZ NIGHTS : No Vibrato Quintet. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be.

Le 23.3 : De 9 à 17h, MAXI-BROCANTE organisée par l'asbl Rockardinal. Sur la place Cardinal Mercier. Prix de l'emplacement : 12 EUR / 3 mètres. Info et inscriptions : Barapaat (place Cardinal Mercier 25 - 02/425.94.78).

Le 23.3 : A 15h, dans le cadre des "Dimanches d'Aurélien", THEATRE JEUNE PUBLIC "Même pas peur" par

Solidarité Nord-Sud : l'agenda

Le vendredi 28 mars 2003

La fondation "I have a dream" produit **Dieudonné Kabongo et la troupe traditionnelle "Monyama Arc-en-ciel"**. A 20h, au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). **Entrée :** 10 EUR - 8 EUR en prévente. **Info et réservations :** IHAD - Joseph Amisi (place Laneau 2 - 02/426.44.04 - GSM 0472/75.57.45).

Quif-Quif asbl,

association des gays, lesbiennes, bisexuels et hétérosexuels du Nord-Ouest de Bruxelles,

organise une

conférence-débat sur le thème

"Homosexuel(le)s - Citoyens !"

le mardi 18 mars 2003 à 19 heures

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

L'objectif est de répondre aux interrogations des Jettois sur l'homosexualité. Les intervenants apporteront des témoignages sur la non-acceptation et sur le respect de chaque individu, quelles que soient ses préférences sexuelles.

AVEC LE SOUTIEN DE WERNER DAEM, ECHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE, CHRISTINE GALLEZ, ECHEVIN DE L'EGALITÉ DES CHANCES, ET MIREILLE FRANCO, PRÉSIDENTE DU CPAS

Conférence

"Parents démissionnaire... ou démissionnés ?"

On s'aperçoit aujourd'hui qu'il est bien plus difficile d'éduquer les enfants, au point d'entendre souvent dire que les parents "démissionnent". Est-ce la réalité ? A quoi les parents doivent-ils faire face de nos jours ? De quels repères ont-ils besoin pour inventer leur propre façon d'éduquer les enfants ? Peut-être faut-il d'abord éduquer les parents ? Peut-on les taxer d'incompétence ?

L'asbl Humania vous propose une conférence pour réfléchir, débattre et aborder toutes ces questions. Philippe Béague, psychologue et psychanalyste à la Fondation Française Dolto, sera votre orateur à cette occasion, **le mercredi 26 mars à 20h**, au Centre Culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145).

Renseignements : 02/479.92.75

Un concert des Chantres de Notre-Dame pour l'Arbre de Vie

L'asbl "l'Arbre de Vie", halte garderie pour enfants de personnes vivant l'exclusion, a le plaisir de vous convier au Concert de Gala des "Chantres de Notre-Dame", le vendredi 14 mars.

Au programme : divers motets allant de la Renaissance au XIXème siècle, tels que l'Ave Maria de Jacob Arcadelt ou le 'Chor der Engel' de Franz Schubert, des madrigaux comme 'Lasciate mi morire' de Claudio Monteverdi, en passant par les spirituals ('Ride the chariot' de H. Smith, 'In the river of Jordan' de R. Hunter,...).

Pour tout renseignement : L'Arbre de Vie asbl - rue Adolphe Vandenschrieck, 73 - 1090 Bruxelles - Tél.: 02/428.21.24

L'asbl "l'Arbre de Vie" organise

un Concert de Gala

des Chantres de Notre-Dame

le vendredi 14 mars à 20h15

à l'église Saint-Joseph

rue Remy Soetens à 1090 Bruxelles

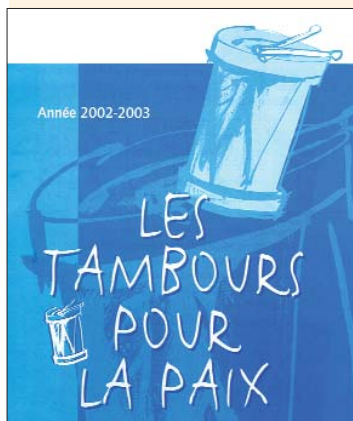
Prix des places : 13 EUR en prévente, 16 EUR à l'entrée. Les cartes ne sont pas numérotées. Elles seront à votre disposition à l'entrée dès 19h45. Le placement est libre.

Dans le cadre de la Journée mondiale Poésie-Enfance, l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte et les élèves des écoles communales francophones de Jette vous invitent à vous associer aux

TAMBOURS DE LA PAIX

le vendredi 21 mars 2003 de 11h30 à 12h

dans le parc Garcet (place Cardinal Mercier)



Le même jour à la même heure, sur les places de villes et villages de nombreux pays, les enfants battent tambour en proclamant leur volonté de paix. Le tambour qui a toujours conduit les hommes à la guerre devient ainsi le symbole des enfants qui conduisent le monde vers la joie et la paix.

Cette action unit l'expression poétique à la fraternité des enfants du monde. Les jeunes participants sont en effet invités à écrire un texte poétique sur le thème «Les Tambours de la Paix». Ces poèmes seront déclamés le 21 mars prochain dans le parc Garcet par une délégation de chaque école, avec la participation des ateliers de percussion du Foyer culturel jetteois.

La Médiathèque inscrit à moitié prix

"Plus j'emprunte, plus je découvre !" Avec une collection de plus de 820.000 titres, la Médiathèque représente une vitrine unique des expressions musicales et audiovisuelles.

Pour permettre au public de découvrir ces trésors, la Médiathèque offre durant tout le mois de mars une réduction de 50 % sur l'inscription (soit 7,50 EUR au lieu de 15 EUR). L'inscription est valable à vie et la carte de membre est disponible dans tous les points de prêt de la médiathèque.

A noter que le discobus de la Médiathèque stationne à Jette tous les vendredis de 17h30 à 20h, sur la place Cardinal Mercier (en face de la bibliothèque). Les membres y ont accès à quelque 20.000 médias audiovisuels : chanson-vedette de la saison, compilations, labels peu connus, titres non distribués en Belgique, multiples versions (notamment en musique classique), films rares, reportages touristiques et scientifiques, apprentissage, exercices, évasion,... Tous les titres disponibles à la Médiathèque peuvent en outre y être commandés.

Pour tout renseignement : 081/30.76.67 - www.lamediatheque.be (coordonnées du réseau de prêt, modalités, promotions, animations, nouveautés, publications, collections, nombreuses suggestions thématiques)

Rockardinal @ the club



BIG JOHN BATES & THE VOODOO DOLLZ

Bad Preachers

Grant Moff Tarkin

Le mardi 8 avril 2003 à 19h

A la salle Excelsior (à l'angle de la place Cardinal Mercier et de la rue de l'église Saint-Pierre)

Entrée : 7 EUR (5 EUR en prévente au Café Barapaat ou mpladet @jette.irisnet.be)

AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVIN WERNER DAEM ET DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

MAXI-BROCANTE le dimanche 23 mars 2003 de 9 à 17h sur la place Cardinal Mercier

Prix de l'emplacement : 12 EUR / 3 mètres
Renseignements et inscriptions au Barapaat (place Cardinal Mercier 25 - 02/425.94.78)

UNE ORGANISATION DE L'ASBL ROCKARDINAL ET DU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE DE LA COMMUNE DE JETTE, AVEC LE SOUTIEN DES ÉCHEVINS WERNER DAEM ET BERNARD LACROIX, AINSI QUE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Soirée lyrique printanière

Une « Grande soirée lyrique printanière » sera organisée le vendredi 21 mars à 20h à l'Abbaye de Dieleghem (rue J. Tiebackx, 14). A cette occasion, la soprano Aga Winska revient à Jette en compagnie du ténor Tonino Carlino dans un programme comportant des extraits de Turandot, La Traviata, Rigoletto, Eugène Oneguine, Lucia di Lammermoor, I Puritani ainsi que diverses mélodies à succès. Karol Golebiowski les accompagnera au piano.

Réservation : 02/428.71.03 - entrée : 7,50 EUR - étudiants et seniors : 6 EUR



Le Centre Armillaire présente...

Armillaire Blues Nights

Du jump ou chicago new style avec Chilly Willy ! Ça groove, ça balance du début à la fin sur un rythme de locomotive lancée à toute allure. En 2002, ce groupe qui nous vient de Diest s'est produit dans tous les festivals. Ne soyez pas les derniers à les découvrir !

Dirk 'Calvin' & Alain 'AC' (guitars), Roel (electric contrabas), Walter (drums), Kris 'Rev' Hotrod (mouth accordeon), Wim 'Huibbe' (vocals)

Armillaire Blues Nights : Chilly Willy

Le 6 mars 2003 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Pluie d'art

Cette exposition collective rassemble des peintures, des sculptures, des bijoux, des poteries peintes, des bas-reliefs, des poèmes, des photographies... une véritable pluie d'art. La pluie peut être aussi miraculeuse dans les pays où sévit la sécheresse. Les Artistes de la Communauté Chrétienne de Jette mettront leurs oeuvres en vente lors de cette exposition pour soutenir le projet de Geneviève De Longueville. Cette institutrice jettoise a fondé un centre d'accueil pour orphelins au Togo.

Du 8 au 16 mars 2003

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h

Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Armillaire Jazz Nights

No Vibrato s'est spécialisé dans l'exploration approfondie des univers musicaux. Cet ensemble joue essentiellement des compositions originales - et unanimement appréciées - d'Etienne Richard. La musique est axée sur le modern jazz contemporain, avec des improvisations qui mènent vers le funk et le latin-jazz. Les sonorités de ce groupe sont d'une grande pureté.

Etienne Richard (piano, composition), Frédéric Delplanq (sax ténor), Bilou Doneux (batterie), Chris Mentens (contrebasse), Manu Hermia (sax alto et soprano).

Armillaire Jazz Nights : No Vibrato Quintet

Le 21 mars 2003 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7,50 EUR - 6 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Même pas peur

Lisa vient de débarquer dans un univers blanc, froid, aseptisé, impersonnel d'où lui parviennent des sons étranges et déformés. On lui a parlé de quelques jours loin de la maison, sans école... Des vacances peut-être ? Quelque chose se prépare. On lui a dit de ne pas avoir peur... Mais elle est si petite et ne comprend rien ici. Dans le cadre des "Dimanches d'Aurélié", ImpruDanse va vous conter l'aventure de la petite Lisa, sans un mot, par la danse et la musique.



A partir de 5 ans. Durée : 50 min.

Le dimanche 23 mars 2003 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 EUR

Réservation indispensable au 02/426.64.39

Les portes du rêve

Eric Jans a été amené très tôt à développer sa passion pour le collage. Passé aujourd'hui aux techniques d'infographie, l'artiste nous propose des compositions où apparaissent, surgissant du rêve, des archétypes de la peinture, comme la Joconde, le Supplice de Saint-Sébastien,... Un fabuleux radeau de la mémoire !

Du 29 mars au 13 avril 2003

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert de 14 à 17h, le week-end de 9 à 18h (fermé le lundi)

Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

LES OEUVRES ABSTRAITES DE RAYMOND VANDERHAEGEN

Jusqu'au 16 mars, le peintre Raymond Vanderhaegen expose ses oeuvres à la Demeure abbatiale de Dieleghem. Connu pour son caractère obstiné, le Bruxellois est avant tout un artiste exceptionnel. Au cours des trente dernières années, ses nombreuses expositions lui ont valu des critiques positives en Belgique et à l'étranger.

Raymond Vanderhaegen a quitté notre capitale à 24 ans pour s'établir à Los Angeles. Depuis 1969, il se consacre pleinement à son art, bien décidé à mettre ses idées sur la toile. En 1995, excédé par les médias américains et par le climat politique en vigueur aux Etats-Unis, il revient dans sa ville natale.

Outre-Atlantique, son oeuvre est jugée profondément européenne. Ici, elle nous fait plutôt penser au courant américain d'"action painting". Les critiques d'art n'ont pas manqué d'originalité lorsqu'il s'agissait de décrire les oeuvres de Vanderhaegen : abstraction lyrique, pseudo-orientalisme, rayonnement poétique,... Lors de votre visite à la Demeure abbatiale de Dieleghem, vous aurez l'occasion de vous faire une idée sur la question. S'il est difficile de trouver les mots justes pour décrire l'oeuvre de Raymond Vanderhaegen, ses toiles ne sont pas pour autant dénuées de caractéristiques propres à l'artiste : une palette de couleurs lumineuse, un graphisme qui reflète la passion, une imagination débridée,... Le peintre recherche l'inspiration au plus profond de son être.



Exposition Raymond Vanderhaegen

Jusqu'au 16 mars 2003

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 18h

Entrée gratuite

Appel aux bénévoles intéressés par la culture...

La culture vous passionne ?

Vous êtes prêt(e) à consacrer
une partie de votre temps libre
pour collaborer à un projet unique à Jette ?

Vous aimez l'art ?

LE MUSÉE RENÉ MAGRITTE

recherche des bénévoles

qui pourraient travailler au musée le samedi et,
de temps à autre, le dimanche

Activités :

- accueillir et guider les visiteurs
- donner une courte explication sur le musée
- exercer une surveillance au moment du départ des visiteurs
- gérer une petite boutique d'art

Toutes les activités se déroulent en étroite collaboration
avec le personnel du musée.

Pour tout renseignement : André Garitte - Musée René
Magritte - rue Essegheem 135 à Jette - tél. 02/428.26.26
ou 03/449.66.14.